



# CAEPMNS

CERTIFICAT D'APTITUDE À L'EXERCICE  
DE LA PROFESSION DE  
MAITRE-NAGEUR-SAUVETEUR  
À EFFECTUER TOUS LES 5 ANS



**25**  
stagiaires /  
session



**100%**  
de taux de  
réussite aux  
diplômes



Des formateurs  
professionnels  
qualifiés



**1** coordonnatrice  
de formation  
**1** assistante



**100%**  
de taux  
de satisfaction

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un des diplômes suivants :  
BEESAN, Diplôme de Maître-Nageur Sauveteur,  
BPJEPS Activités Aquatiques + CS sauvetage  
et sécurité en milieu aquatique  
BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation
- Être titulaire du PSE1
- Fournir un certificat médical valide

## DURÉE

- 3 journées
- 21h



## LIEUX DE FORMATION

- CREPS de La Réunion
- Sites de Saint-Denis / Saint-Paul
- Piscines de Saint-Paul et de Saint-Denis

## CONTENUS

- Remise à niveau en secourisme et sur la réglementation liée à la profession et aux activités
- Présentation du plan national interministériels de lutte contre les noyades
- Sensibilisation et partage d'expériences sur la notion et la démarche en « Aisance Aquatique »
- Pratique physique en sauvetage sportif/côtier et en circuit training aquatique
- Validation des aptitudes professionnelles par deux épreuves finales (nage avec palmes- sauvetage et secourisme)



## MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription se réalise en ligne  
<http://www.creps-reunion.fr>

*Le CREPS peut vous aider dans la recherche  
de financement*

**CLICK**



**CREPS de la Réunion** - 24 Route Philibert Tsiranana - CS 61115 - 97 495 Sainte-Clotilde - Cedex / Tél. : **0262 94 71 94**

